

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ÉNERGIE

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEF DE SERVICE : STÉPHANE FERRATON (*AD INTERIM* JUSQU'AU 14 MAI)

PASCAL GAGLIARDI (DÈS LE 1^{ER} AVRIL)

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 18

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 17.9

+ 20 CONCIERGES ET RESPONSABLES DE BÂTIMENTS SCOLAIRES (17.95 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)



Photo: Mathilde Ballet

Le Service des travaux et de l'énergie (STE) de la Ville de Lancy joue un rôle central dans la gestion et le développement des infrastructures communales. En matière de construction, le service assure le suivi parallèle de nombreux chantiers, tant pour des projets de construction que de rénovation. Au cœur de ses priorités, le STE se doit également de répondre aux enjeux majeurs du Plan climat, en intégrant des solutions innovantes et durables dans ses projets. Le STE œuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie des habitant-es, tout en construisant un avenir durable et résilient pour la commune.

Depuis le 1^{er} avril 2024, Pascal Gagliardi assume la fonction de chef de service. Dans cette nouvelle dynamique, il a procédé à une réorganisation du service, en instaurant des responsables de pôles pour garantir un suivi renforcé des projets et optimiser l'efficacité du service. Cette réorganisation s'accompagne de l'intégration de quatre nouvelles collaboratrices et collaborateurs, permettant ainsi au service de se développer et d'élargir ses compétences.

PÔLE TECHNIQUE

Le Pôle technique assure l'entretien et la maintenance des bâtiments communaux, à l'exception des infrastructures sportives. En étroite collaboration avec les concierges, il veille à garantir un cadre sécurisé et salubre dans les établissements scolaires et les structures d'accueil de la petite enfance, en concertation avec les services utilisateurs. Il adapte continuellement ses interventions aux besoins spécifiques des infrastructures, tout en optimisant les coûts d'entretien et de rénovation afin d'assurer la pérennité du patrimoine bâti communal.

PÔLE ÉNERGIE

— RACCORDEMENT AU CHAUFFAGE À DISTANCE

Depuis 2024, les écoles des Palettes et En Sauvy sont raccordées au réseau de chauffage à distance des SIG, éliminant ainsi l'usage du gaz et du mazout. Ce dispositif, qui repose sur une part d'énergie renouvelable de 50%, ambitionne d'atteindre 80% à moyen terme.

— DÉPLOIEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE

Le programme photovoltaïque se poursuit avec la mise en service de trois installations (dépôt du cimetière, écoles du Petit-Lancy et de la Caroline). Le projet « 1 MW solaire » prévoit l'équipement des toitures rénovées des écoles des Palettes, du Bachet et de la Caroline, ainsi que l'installation d'un dispositif bio-solaire sur le pavillon de la Villa Tacchini en 2025.

— INNOVATION EN GÉOTHERMIE

En 2025, un projet pilote inédit verra le jour avec l'installation de panneaux géothermiques dans le parking du BAM, visant à couvrir 20% des besoins thermiques du bâtiment et ouvrant la voie à des développements similaires sur d'autres infrastructures.

PÔLE ARCHITECTURE

La rénovation de la villa Rapin, achevée en 2024, a été menée dans un souci de préservation patrimoniale. L'optimisation des espaces et l'amélioration de l'enveloppe thermique, incluant la restauration des menuiseries extérieures et la réfection de la toiture, renforcent la durabilité de l'édifice. Désormais équipé d'un chauffage renouvelable et d'un ascenseur, il accueille des services administratifs de la Ville.

PÔLE GÉNIE CIVIL

— REHAUSSEMENT DES ARRÊTS TPG

Dans le cadre de l'accessibilité universelle, les quais des arrêts TPG ont été rehaussés à 22 cm pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Deux arrêts restent à aménager.

— AMÉNAGEMENT DES CHEMINS DES MÉRINOS ET DE L'ADRET

Le chemin des Mérinos assure une liaison stratégique entre la gare de Lancy-Pont-Rouge et l'avenue Eugène-Lance, intégrant des infrastructures adaptées à la mobilité douce. Les travaux du chemin de l'Adret, suspendus en raison du chantier de l'école du Pont-Rouge, ont repris en 2024 et ont abouti à la création d'une zone de rencontre sécurisée, améliorant l'accessibilité et la qualité des aménagements paysagers.

— ÉTUDES POUR LA VOIE VERTE GENÈVE-BERNEX

Ce projet structurant prévoit un axe de mobilité douce entre la Champagne genevoise et Genève. À Lancy, une passerelle sur la route du Pont-Butin assurera la continuité et la sécurisation du tracé.